Québec 20

Premier ministre

Accueil Actualités Communiqués Août 2017 24 août 2017



Prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord : l'échéancier annoncé par le premier ministre du Québec

Sept-Îles, le 24 août 2017. — Les contraintes juridiques étant levées, il est maintenant possible pour le gouvernement d'aller de l'avant avec la réalisation des travaux de prolongement de la route 138. L'échéancier des travaux a été annoncé à la Chambre de commerce de Sept-Îles par le premier ministre du Québec, qui y a prononcé une allocution plus tôt aujourd'hui.

L'échéancier suivant est prévu :

- Septembre 2017 : Les firmes d'ingénierie seront à pied d'œuvre pour compléter les plans et devis de tous les tronçons de la route 138 prévus au Plan Nord.
- 2018 : Début des travaux de déboisement entre Kegaska et La Romaine. Le déboisement est déjà réalisé de Tête-à-la-Baleine à La Tabatière.
- 2019 : Début des travaux de construction du tracé Kegaska—La Romaine en priorité en raison de son niveau d'avancement technique et de son positionnement géographique. Le tronçon Tête-à-la-Baleine—La Tabatière sera également construit en parallèle et débutera lui aussi en 2019.

Soulignons également que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) finalise la prise de relevés par avion, afin de compléter les tracés manquants pour environ 250 kilomètres, entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine, ainsi qu'entre La Tabatière et Blanc-Sablon. Les travaux de recherches archéologiques sont exécutés. Le Gouvernement du Québec s'assurera, tout au long du processus, d'impliquer les communautés locales et innues concernées, pour qu'elles puissent bénéficier d'un maximum de retombées, notamment en matière d'emploi.

Concernant l'entente de coopération à venir avec Terre-Neuve-et-Labrador, visant notamment la mise en place d'un nouveau corridor de transport dans le nord-est du Canada, nous comptons sur la participation financière du Gouvernement fédéral pour accélérer la concrétisation de ce projet d'envergure.

Communiqué du 24 août 2017 - Prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord : l'éc... Page 2 of 2

Citations:

« C'est parce que nous nous occupons de développer notre économie et que nous gérons sainement nos finances publiques que nous avons les marges de manœuvre nécessaires pour réaliser les projets prioritaires pour chacune de nos régions. Nous sommes conscients des enjeux de mobilité et d'approvisionnement que vivent les citoyens et les entrepreneurs de la Côte-Nord. Notre gouvernement mettra tout en œuvre pour que le projet de prolongement de la route 138 se réalise dans les meilleurs délais. Je suis moi-même un député de région qui comprend les différentes réalités qui y sont vécues. Je sais à quel point ce projet est important pour la population. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec

« Dès la relance du Plan Nord, nous avons identifié le prolongement de la route 138 comme une priorité. Sa réalisation permettra non seulement de désenclaver les populations de la Basse-Côte-Nord, mais de donner accès à ce territoire, au bénéfice du développement économique, régional et touristique de la région. Cet échéancier était fortement attendu par la population et je me réjouis, à titre de ministre responsable de la Côte-Nord, que les conditions soient enfin réunies pour que nous puissions mener à bien cet important projet. »

Pierre Arcand, ministre de l'Éncrgic et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

-30-

Mise en ligne: 24 août 2017